

Sauvegarde et Embellissement de Lyon



BULLETIN DE LIAISON N° 61 - NOVEMBRE 1999

Association loi 1901. Agréée au titre L.121-8 et L.. 160-1 du Code de l'Urbanisme (Arr. préfectoral du 3 août 1984 - ISSN0750-1144)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 1999

Le Conseil d'Administration de
SAUVEGARDE & EMBELLISSEMENT DE LYON
convoque les Membres de l'Association à :

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE

LE VENDREDI 3 DÉCEMBRE 1999 à 18 H 30

à la Maison Rhodanienne de l'Environnement
32, rue Sainte Hélène 69002 Lyon (Métro Bellecour)

Ordre du jour

→ Assemblée Générale

- Ouverture de la séance J. BONNARD, Président
- Rapport moral R. MOTTE Secrétaire
- Rapport financier J. SAPIN Trésorière
- Renouvellement de mandats d'administrateurs :
Jacques BONNARD, Bernard FOUCHER,
Louis BERNADAC, Jean-Paul DRILLIEN,
Madeleine GRASSIS, Robert MEUNIER,
Marcel MONTEIL, Elisabeth SOULE,
- Questions diverses

→ Conférence-débat de M. BRISSET, du pôle régional d'ingénierie S.N.C.F, sur le thème :

"La S.N.C.F : aménageur urbain"

→ La séance sera suivie d'un "pot" amical

Les adhérents sont invités à participer à cette Assemblée Générale.

En cas d'impossibilité, il est très important d'établir un "pouvoir" - dont modèle ci-joint - à remettre à un membre présent à l'Assemblée Générale du 3 Décembre 1999 ou à faire parvenir, avant cette date, au Siège de S.E.L.,

- **Maison Rhodanienne de l'Environnement -**
32, rue Sainte Hélène 69002 LYON

Les candidatures pour postes à pouvoir au Conseil d'Administration sont à adresser au siège S.E.L. avant la tenue de l'Assemblée Générale.

CONFÉRENCE - DÉBAT de M. Dominique BRISSET du pôle régional d'ingénierie S.N.C.F

Nous invitons nos adhérents, lors de
notre prochaine Assemblée Générale, à
débatte avec M. BRISSET,
représentant d'un acteur majeur de
l'aménagement urbain lyonnais depuis
près de 150 ans : la S.N.C.F.

Comment s'implique t-elle dans le
développement des projets et dans la
gestion du cadre de vie des lyonnais ?
L'exemple de Perrache au coeur de la cité.

À partir de 18 h 30 à la M.R.E,

Vendredi 3 décembre 1999.

32, rue Sainte Hélène 69002 LYON,

CONVOCAION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les Membres du Conseil d'Administration
sont invités

**le JEUDI 13 JANVIER
à 18 H 30**

à la Maison Rhodanienne de l'Environnement
32, rue Sainte Hélène -69002 LYON

ORDRE DU JOUR

- Élection du Bureau
- Informations générales
- Calendrier 2000
- Questions diverses.

SOMMAIRE.....page

Convocation à l'Assemblée Générale de S.E.L.....	1
Convocation du Conseil d'Administration de S.E.L.....	1
Porte Sud...Une entrée de ville ?.....	2 et 3
Le Rhône à l'aide de l'image de Lyon.....	4 et 5
Voyage à la Guillotière (suite et fin)	6 et 7
Revue de presse et le pilori d'Yvours.....	8

PORTE SUD DE LYON... UNE ENTRÉE DE VILLE... ?

Du Confluent au Couloir de la Chimie, le paysage qui se reflète sur les eaux du Rhône, est-il celui que l'agglomération mérite ?

Une enquête publique relative à une installation classée pour l'environnement sur la Z.A.C d'Yvours à Irigny, souligne les contradictions de nos décideurs pour la mise en valeur de nos paysages.

YVOURS. Un domaine à cheval sur les communes de Pierre-Bénite et d'Irigny à huit kilomètres au sud de la place Bellecour. C'est-à-dire à la PORTE SUD DE LYON, ainsi dénommée par le Schéma Directeur de l'Agglomération Lyonnaise.

Dénomination judicieuse puisque sa situation coïncide avec celle du noeud autoroutier formé par l'A 7 et l'A 457 et constitue le point de passage Sud obligé pour pénétrer dans l'agglomération lyonnaise...ou en sortir.

Au début des années 1960, le Rhône est canalisé au sud de Lyon. Du centre ville jusqu'au sud de Vernaison, le paysage subira de profondes transformations

On construisit une raffinerie à la porte de Lyon sur les îles et vorgines du fleuve. Cette industrie appella d'autres industries et la Vallée du Rhône prit ici le nom de couloir, plus exactement de "Couloir de la Chimie"

Nul ne connaissait jusque là, les notions d'Environnement et Cadre de Vie.

Le 18 mai 1999, soit près de 40 ans après ce grand chamboulement lyonnais, nous apprenions, par un confidentiel ÉCHO-EMPLOI du PROGRÈS, qu'une requalification du couloir était décidée.

Cette information aurait mérité un plus large écho. Le couloir de la chimie concerne aussi ceux qui en sont les usagers par l'autoroute, mais aussi les proches, lointains ou plus lointains voisins.

L'image de ce secteur nous concerne tous. Son reflet est celui de notre savoir-faire et notre culture !

Quelques mois après cette information, des Irignois vinrent nous faire part de leurs inquiétudes. Ils venaient d'apprendre par un affichage sur les murs du quartier d'Yvours à Pierre Bénite et à Irigny qu'une enquête publique avait été ouverte, suite

à une demande d'autorisation, à titre de régularisation, sollicitée par une entreprise de recyclage de déchets de démolition, d'exploiter une installation classée pour l'Environnement.

Cette entreprise, aussi utile et intéressante qu'elle puisse être pour les activités du bâtiment, installée à titre précaire sur une ZAC de 30 hectares appartenant à la COURLY, ne pouvait pas et ne pourra jamais réussir son insertion dans un environnement appelé par ailleurs à être requalifié.

Aussi cette démarche nous a paru incongrue au regard des intentions affichées par ceux qui ont décidé de faire de la PORTE SUD DE LYON, une PORTE VERTE.

Le quartier d'Yvours qui, au siècle dernier, était couvert par la "plus grande saulaie d'Europe" (1), fut témoin des bouleversements que connut le couloir mais aussi de nombreux avatars.

Le plus ancien de ces derniers fut l'implantation de l'usine de produits chimiques UGILOR sur une de ses zones industrielles. En 1975, onze ans après s'y être installée, elle disparaissait subitement, laissant dans le sol des souvenirs pollués.

L'espace rendu libre sera racheté par la COURLY qui en fera au début des années 90, une ZAC destinée aux activités industrielles.

Un projet dénommé ACTI-LYON est lancé, mais au même moment survient la déprime économique et immobilière qui lui sera fatale.

Alors, le terrain à nouveau à l'abandon, est utilisé comme décharge sauvage.

Les gens du voyage en font une halte providentielle...

La COURLY, pour y mettre de l'ordre, jugea préférable d'autoriser, à titre précaire, une entreprise de recyclage de matériaux de démolition à s'y installer et d'y travailler.



*La Z.A.C d' Yvours à Pierre-Bénite et Irigny vue depuis l'A 457
Sujet d'inquiétudes pour les Irignois... (Photo SEL juin 1995)*

(1) Source : PIRATES DU RHÔNE, roman, de Bernard CLAVAL. Éditions Bernard LAFFONT.

Alors on vit le paysage s'ornier de montagnes de déchets de démolition enveloppées d'un nuage de poussière.

Le précaire, se prolongeant, les Irignois prirent ombrage à juste titre :

- de l'usage fait d'un terrain inscrit au Plan d'Occupation des Sols comme Z.A.C, appartenant à la COURLY et donc payé par leurs impôts,
- de son non-aménagement et de la sous-utilisation d'un espace dévolu aux activités et ce, à dix minutes de la place Bellecour...
- du devenir de tous les autres aménagements dont celui de la Porte Sud de Lyon, regardé, entre autres, comme le secteur de développement le plus stratégique par le Schéma Directeur,
- du devenir des orientations liées aux loisirs ou à la mise en valeur des paysages du même secteur,
- de l'impact visuel de ce site dégradé à l'entrée de leur village.

S.E.L a jugé utile de faire part de ses observations, lors de l'Enquête publique et, comme le permet la loi, a émis un avis défavorable à ce projet.

Après les réflexions qu'appelle le devenir de l'image de cet espace, c'est celui des contradictions dans le devenir de requalification du paysage de la Porte Sud de Lyon et du Couloir de la Chimie qui lèvent le plus d'interrogations.

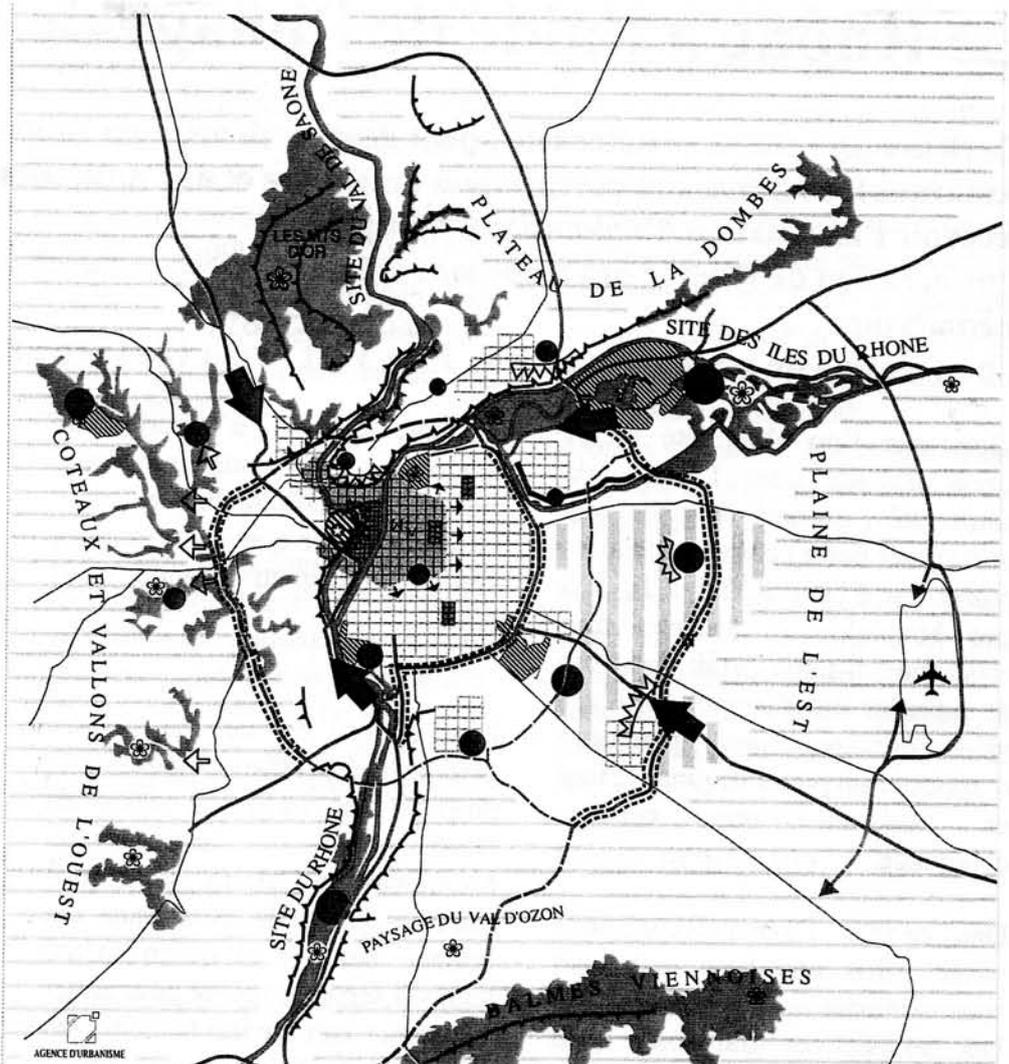
Ce secteur est l'un des plus industrialisés de l'agglomération. Il en a aussi l'image la plus négative.

Notre patrimoine industriel ne peut pas afficher la qualité de son savoir-faire de ses produits, de ses services dans un environnement médiocre. Il y a urgence.

Toutefois, on a remarqué que certaines industries majeures ayant pignon sur l'A.7, avaient déjà compris l'intérêt de soigner leur image.

D'autres activités, en particulier celles de la restauration ou de l'hôtellerie, à trop vouloir attirer le regard, oublient la qualité et donnent dans la médiocrité.

La chasse au trop-plein d'enseignes illicites serait une bonne chose. À commencer pour leurs propres affaires...



- | | | | |
|--|--|--|---|
| | protection et mise en valeur des grands sites naturels | | qualification de l'environnement des grandes voiries |
| | création d'un paysage à l'est | | mise en valeur de site archéologique |
| | mise en valeur des berges et des sites fluviaux | | mise en valeur des points de vue |
| | mise en valeur et protection du site urbain | | continuité de maillage urbain à développer |
| | paysage urbain à améliorer | | point d'entrée des vallons de l'ouest |
| | ensemble urbain et architectural | | principale ligne du relief |
| | site d'entrée de ville à valoriser | | qualité de paysage agricole à préserver |
| | grand parc d'agglomération existant | | zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique "ZNIEFF type 2" |
| | création ou extension de parcs urbains | | |

MISE EN VALEUR DU PAYSAGE NATUREL ET URBAIN.

Document extrait du SCHÉMA DIRECTEUR DE L'AGGLOMÉRATION LYONNAISE

La mise en scène lumineuse du Terminal Conteneurs du port E. Herriot sur le Rhône qui pouvait être le signal de départ de celle du Couloir, s'est éteinte... Pourquoi ?

Les parcelles de terrain délaissées en bordure d'autoroute A7, appellent une prise en compte très attentive du traitement de leur impact visuel.

En particulier, celles qui supportaient les deux stations service démantelées au printemps dernier pour raison de sécurité à hauteur de l'usine ATOCHEM, mériteraient mieux qu'un abandon aux herbes folles.

Du Confluent à Ternay, le Couloir de la Chimie traverse plusieurs communes qui ne sont pas propriétaires des terrains concernés, qui n'ont pas de compétence particulière pour conduire une telle opération et ni le goût pour retourner une situation figée depuis des décennies.

Reconquête plutôt que requalification, tel est le défi qui attend nos décideurs. Ils auront notre soutien.

Redevendra-t-elle belle notre vallée ?

Raymond MOTTE

Le Rhône à l'aide de l'image de Lyon

Ce fleuve ,qui traverse notre cité , peut devenir demain un support d'image remarquable , grâce aux perspectives qu'il offre et aux aptitudes de son site à recevoir l'installation d'animations multiples .

Une occasion de fédérer des ambitions urbanistiques , culturelles , touristiques , médiatiques , ...

Une occasion de croiser Plan Bleu , Plan Vert , Plan Lumière , Plan Image ...

Alors que l'on s'inquiète de la façon de renforcer l'image de notre cité , au-delà de celle que peut porter notre centre historique , primé par l'UNESCO , à la fois très honorable et un peu trop classique , il nous paraît opportun de rappeler ou d'ajouter quelques idées qui pourraient permettre d'apporter un peu d'originalité tout en assurant une certaine cohérence.

Dans ce sens , l'axe du Rhône nous paraît offrir une base nettement sous-exploitée .

Les perspectives grandioses qu'il déploie sur la ville permettent d'envisager d'audacieuses initiatives architecturales , à la dimension du site .

Par sa présence permanente entre les plans d'eau de la Feyssine et de la Mulatière , le fleuve offre une continuité urbaine remarquable , de premier ordre .

Enfin , si le Rhône appartient aujourd'hui , sans conteste , à la ville , il n'en reste pas moins une des grandes intercouches de la stratification urbaine , sur l'axe d'expansion de l'Ouest vers l'Est , au même titre que les balnes et la Saône plus à l'Ouest , le faisceau des voies ferrées ou encore le Boulevard de Ceinture plus à l'Est ou au Sud-Est .

De plus , il participe aux limites du Centre Historique , et du coup il doit jouer un rôle de charnière avec les quartiers de la Rive Gauche .

Si cette analyse n'apporte pas beaucoup d'éléments nouveaux quant à la spécificité du site , force est de constater que nous sommes loin de profiter du potentiel qu'il offre .

Pour ce qui est de l'usage des grandes perspectives , nous avons proposé d'envisager un signal au Nord , sur les hauteurs de Montessuy , à Caluire , pour qu'il offre un point de mire dans cet horizon banal , et qu'en même temps il serve de repère pour situer à distance son environnement , en particulier la Cité Internationale .

Nous avons envisagé également que cet édifice , qui devrait faire l'objet d'audace architecturale , puisse servir en outre de pôle d'observation , particulièrement bien placé pour mesurer la place du fleuve dans notre cité .

Si l'on se tourne vers le Sud , les premières pensées vont naturellement vers le confluent . Pourtant , comme dans le cas de la Cité Internationale au Nord , cette pointe , qui fait tant fantasmer , s'esquive dans les perspectives qui s'offrent depuis les quartiers centraux .

Des simulations seraient utiles pour apprécier l'impact d'un édifice signal à cet endroit . Les maquettes « vue d'avion » sont trompeuses et insuffisantes .

Par ailleurs , le sud de la ville ne se résume pas à la pointe de la Presqu'île ; d'autres opportunités sont à saisir .

En particulier , le pont dit « des Girondins » qui devrait relier le cœur du quartier du sud de Perrache à celui de Gerland-La Mouche , pourrait faire l'objet d'un projet architectural non conventionnel en lui donnant de la hauteur , comme dans le cas des ponts suspendus ; il jouerait alors un rôle important dans les perspectives du fleuve .

Dans le même esprit , le devenir du quartier de la Vitriolerie présente un intérêt fort dans le domaine du paysage urbain ...

Enfin , il importe de souligner que l'arrière plan méridional dans l'axe du Rhône est formé par la masse du Mont Pilat .

Pourquoi ne pas imaginer un repère lumineux au Crêt de l'Oeillon qui rappelle sa présence même de nuit , et qui le fasse participer au cadre de l'agglomération , comme le signal de Montessuy .

Alors la ville serait prise entre deux feux , mais surtout serait mise en perspective à une échelle digne de la région urbaine ...

Pour ce qui concerne la continuité Nord-Sud , nous proclamons une fois encore notre impatience à voir un aménagement ambitieux des bas-ports de la rive gauche , en délocalisant les parcs de stationnement et en valorisant le potentiel ludique fantastique à disposition . On imagine sans difficulté un espace de promenade agrémenté de pôles de loisirs et de terrasses de cafés , dans un cadre enviable . Les infrastructures du centre nautique devraient bien évidemment s'associer au projet .

Comme nous l'avons déjà abordé , cette continuité doit également se traduire par une possibilité de bouclage entre rive gauche et rive droite , pour les piétons comme

pour les cyclistes . Cette liaison est essentielle entre la Feyssine et Crépieux , à proximité des « chutes » du Rhône , en contrebas du viaduc du périphérique ; pourquoi ne pas envisager , dans ce cas , un ouvrage adapté , de type « pont de cordes » ?

Pourquoi ne pas envisager une coopération avec les services du Génie (militaire) pour réaliser un exercice utile ?

Enfin , nous rappelons notre vieille proposition de créer une machine extraordinaire , ancrée au milieu du fleuve , qui utilise la force des éléments présents (le vent , le courant , ...) pour offrir une animation , de jour comme de nuit.

Cette sculpture mobile et lumineuse trouverait bien sa place à proximité de la Cité Internationale , afin de renforcer l'attrait du site , ou entre la Place Antonin Poncet et le Centre Nautique , ... , à moins que l'on en commande plusieurs pour ponctuer la continuité sur toute la traversée urbaine du fleuve et que l'on jette alors les bases d'un circuit de visite nautique original ...

Alors à quand le lancement d'un concours auprès de sponsors et de créatifs ?

Serait-ce là une possibilité de sortir Lyon de sa torpeur et son image des sentiers battus ?

Serait-ce là une possibilité d'enthousiasmer encore plus nos visiteurs ?

Jacques BONNARD

Les « Mobiles » du Rhône

Chaque mobile occupe le centre d'une zone limitée par deux ponts ; il est ancré au milieu du fleuve , dans l'axe des piles des ponts les plus à l'Est (au plus près du bas-port rive gauche)

Chaque mobile fait l'objet d'un thème lyonnais spécifique (tissage , mécanique , chimie , cinéma , jeux vidéo , gastronomie , Guignol , ...)

Chaque mobile présente un intérêt d'observation depuis les quatre côtés (depuis les ponts , depuis les quais ou bas-ports , depuis un bateau de croisière , ...)

Chaque mobile présente des dimensions de 15 à 20 mètres de long (dans le sens du courant) , de 3 à 5 mètres de large , de 3 à 5 mètres de hauteur au dessus du niveau de l'eau

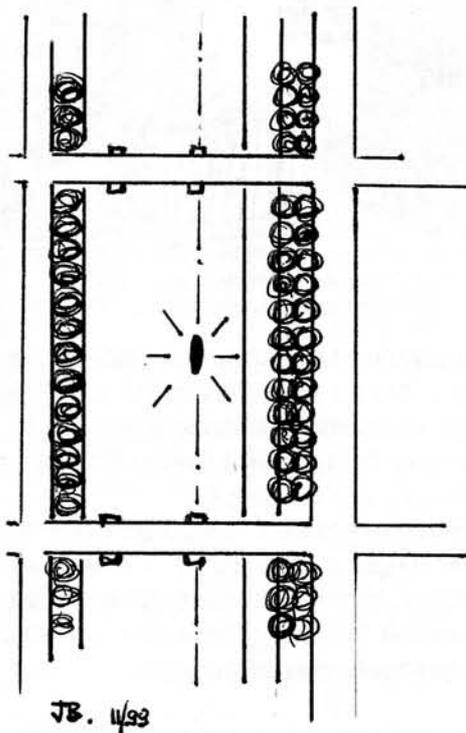
Chaque mobile dispose des énergies offertes par les éléments (courant , vent , énergie solaire , ...)

Chaque mobile restitue de l'énergie sous forme d'animations (mouvements , jeux d'eau ou de vapeur , jeux de lumière , bruit , musique ,)

Chaque mobile est doté d'un accès spécifique et protégé pour sa maintenance (ses matériaux et sa construction sont conçus pour une durée de vie de plus de 30 ans , sans réparation lourde)

L'ensemble des mobiles est sécurisé sous télésurveillance

....



VOYAGE À LA GUILLOTIÈRE....

Suite et fin du périple dans le passé de la Guillotière. (1)

Primitivement, le territoire de Velin occupait toute la plaine désignée aujourd'hui par les noms de Brotteaux, Guillotière, Charpenne et Vaulx.

Ce terme s'est conservé dans les noms de Vaulx en Velin et Béchevelin.

Velin signifiait petite peau de veau, ce qui laisserait à entendre qu'il s'agissait d'une zone de pâturages.

Béchevelin serait composé de deux mots : bêche, bateau plat utilisé pour traverser le Rhône et velin. On allait prendre pour aller à Lyon "la bêche à velin".

Tout à côté de la rue Béchevelin, la rue Basse Combalot évoque elle aussi l'ancienne topographie. Après les inondations de 1825, la municipalité de la ville de la Guillotière-lès-Lyon, adoptant les plans de l'entrepreneur Combalot, fit combler les cinq arches orientales de pont du Rhône et exhausser les bords du fleuve.

Ce travail fit disparaître la lône qui séparait la rive gauche de l'île de Plantigny.

Sur cet emplacement conquis sur le fleuve, Combalot édifia les maisons d'une avenue allant du Rhône à la place du Pont. Il ouvrit la rue qui porte son nom en 1826. Elle prit le nom de Basse-Combalot parce qu'elle était tracée en contrebas du cours des Brosses.

Selon Nizier du Puitspelu, la rue des Trois Rois rappelle les Rois Mages, mais aussi une hôtellerie très réputée aux XVII^e et XVIII^e siècles, dont les portes s'ouvraient justement sur cette voie publique.

Par la rue Saint-Michel, on gagne la rue Sébastien Gryphe. Le nom du comte de Chabrol, préfet du Rhône en 1815, avait été attribué à cette rue. En juillet 1879, elle reçut le nom du célèbre imprimeur lyonnais auquel on doit notamment la bible latine en 1551 et une édition complète des oeuvres de Marot.

Non loin de cette rue qui évoque le nom de Lettrés, la rue de la Thibaudière rappelle une maison forte, puis un "logis" fort connu au XVI^e siècle. Il barrait la rue du côté de l'ouest et il fallait passer sous son portique pour accéder à la rue des Asperges, actuellement rue d'Anvers.

À la fin des années 1850, la Thibaudière disparut sous les coups des démolisseurs. Le cours Gambetta, autre grande artère de la Guillotière, porta le nom de cours des Brosses, du nom de René des Brosses qui fut préfet du Rhône de 1823 à 1830.

La première maison construite en alignement du pont de la Guillotière semble dater de 1505.

L'autorisation de construire "sur la place vide vendue par les échevins lyonnais au bout du pont du Rhône" constituait bel et bien un empiètement des représentants de la ville sur la province du Dauphiné.

ligne des chemins de fer se dirigeant vers le midi.

On découvrit en 1870, rue de Marseille, le mausolée d'Acceptus, du type, en plus grand, de celui des Deux Amants. Lors de la construction du chemin de fer, de nombreux tombeaux furent enfouis sous les graviers de remblaiement.

Le nom du capitaine Robert Cluzan fut attribué à la rue Croix Jordan en 1946. Madame Brisson, veuve d'Henri Jordan fit élever une croix le 5 septembre 1810, à l'angle des chemins de la Mouche et des Culattes. D'où le nom de la rue.



Tourelles dans la cour de la maison n° 116, Grande rue de la Guillotière en 1900.
Doc. VIEILLES PIERRES LYONNAISES. Auteur : E. VINGTRIMIER. Illustrations : J. DREVET.

Les luttes épiques de plusieurs siècles entre la Guillotière qui voulait rester paroisse du Dauphiné et Lyon qui voulait annexer la rive gauche, cessa en 1852 lors du rattachement des communes de la Croix-Rousse, de Vaise et de la Guillotière à la ville de Lyon.

Bien d'autres rues du quartier méritent l'attention. La rue de Marseille portait autrefois le nom de Saint-André.

Son actuelle dénomination date de 1835, parce qu'elle conduisait à la gare dite de Marseille qui était à cette époque tête de

En continuant en direction de l'est, voici la rue d'Anvers ainsi dénommée en 1914 pour commémorer la défense des Belges au début de la première guerre mondiale. Auparavant, c'était la rue des Asperges. Elle fut ouverte dans la première moitié du XIX^e siècle. À cette époque, il y avait des jardins maraîchers dans lesquels on pratiquait la culture maraîchère et particulièrement celle des asperges.

Une salle de bal, assez mal fréquentée, mais qui eut longtemps la grande vogue à Lyon s'ouvrait sur la place du Prado et lui donna son nom.

(1) Voir notre bulletin n° 60. Septembre 1999.

Ce souvenir s'est effacé pour faire place à celui du refuge du Prado qui se développera grâce à l'inlassable dévouement du Père Antoine Chevrier.

La rue du Père Chevrier, ancienne rue Dumoulin, est parallèle à la rue des Trois Pierres. Ce nom rappelle qu'il y avait autrefois près de la Madeleine trois pierres remarquables par leurs dimensions.

Au bord du chemin de Vienne s'élevait au XIV^e siècle une chapelle de la Madeleine dépendant de Saint-Michel d'Ainay.

Elle était située à l'angle de la rue de la Madeleine et de la rue du Repos.

C'est à cette chapelle qu'il faut attribuer le nom de la rue.

Elle évoque également le cimetière du même nom, désaffecté en 1864.

Il appartenait aux Hospices et fut détruit seulement en 1914, afin de tirer parti du terrain.

Cette évocation du cimetière de la Madeleine explique le nom de la rue du Repos qui le bordait d'un côté.

La place Saint-Louis et la rue de Créqui conduisent à l'avenue Félix Faure.

Cette voie publique a porté le nom d'avenue du Château jusqu'au 24 avril 1900, en raison de la proximité du château de la Buire. Plus anciennement, elle était désignée par le nom de Cours de Villeurbanne.

L'avenue Félix Faure borde la place Aristide Briand.

Ce nom lui fut attribué le 9 juillet 1934.

Antérieurement place de l'Abondance, elle rappelle, ainsi que la rue du même nom, une hostellerie, dite de l'Abondance, fort renommée au XVIII^e siècle, dont les Hospices firent l'acquisition le 14 décembre 1735.

Toute proche, la place Bir Hakeim, ainsi nommée en mémoire des combats conduits par l'Armée Française d'Afrique contre l'Afrika Korps de Rommel, s'appelait autrefois place de la Buire et auparavant place du Château.

Ces noms rappellent le château de la Buire que l'on voyait encore en 1895.

Sur la place s'ouvre la rue du Lac. Ce nom a été donné à une rue de la Guillotière, au

lieu d'être appliqué à une rue des Brotteaux.

En 1812, il s'était formé, au milieu d'une terre à blé, près de l'actuelle place Kléber, un petit lac qui fut totalement comblé par des déblais provenant des démolitions lors de la création de la rue Impériale.

On gagne la rue Villeroy par la rue des Rancy, anciennement rue Neuve de la Villardière.

L'histoire de la famille Villeroy fut liée, pendant plus de deux siècles à celle de Lyon et de la province du Lyonnais, Forez et Beaujolais.

La rue Villeroy conduit au cours de la Liberté qui, lors de sa création en 1823, portait le nom de cours Bourbon.

C'est sur cette avenue que s'érige la préfecture du Rhône, oeuvre de de l'architecte Antoine Louvier, ou des services départementaux furent installés en 1891.

Ce périple s'achève par deux rues tendant de la partie sud du cours de la Liberté au Rhône.

La rue Montebello rappelle Jean Lannes, duc de Montebello, Maréchal de France. Ce nom lui fut attribué le 15 mai 1842.

Autrefois, elle portait le nom de rue Basse du Port aux Bois ou de rue du Grand Port.

La rue Aimé Collomb, du nom d'un conseiller municipal lyonnais était la rue du Port aux Bois.

Ces noms évoquent l'époque où, face à ces rues, existait un port. Il s'étendait de l'actuelle rue Chaponnay au pont de la Guillotière.

On y déchargeait les bois venant, du Haut-Rhône, et on dit qu'il est à l'origine de l'implantation de nombreux magasins de meubles du cours de la Liberté.

À l'instar de nombreux quartiers de la ville, la Guillotière poursuit sa mutation. Il reste à souhaiter qu'elle demeure ce quartier populaire à l'ambiance sympathique qui fait son charme et sa notoriété.

André MAYNARD



LE CHÂTEAU DE LA BUIRE, dessiné en 1895.

Document : LE LYON DE NOS PÈRES, par E. VINGTRIMIER. Eau forte J. DREVET

LA REVUE DE PRESSE (septembre - octobre 1999).

- GRANDS PROJETS

- Jardin zoologique :
l'exposition furtive du Parc de la Tête d'Or..... P 15-10-99.
- Grand Lyon : 295 millions de francs pour le Confluent.
La Communauté Urbaine va lancer le deuxième acte du vaste projet d'aménagement du Confluent P 25-10-99.

- PATRIMOINE

- Lyon : 45 millions de francs pour redorer son image.
Le Conseil municipal doit adopter le principe d'une grande campagne de communication destinée à améliorer l'image de la ville après son classement au Patrimoine Mondial de l'Humanité par l'UNESCO..... P 20-09-99.
- Lyon : la mémoire de la ville pose ses balises.
91 bornes jalonnent désormais les itinéraires proposés aux visiteurs dans les secteurs inscrits au Patrimoine Mondial..... P 16-10-99.

- GRANDS TRAVAUX

- Transports en commun : l'avenir se dessine. Le SYTRAL a dressé l'état d'avancement des projets du Plan des Déplacements Urbains, tramway mis à part..... P 22-09-99.
- La "nouvelle" Maison de la Danse rouvre ses portes..... P 07-10-99.

- QUARTIERS

- Site de la Quarantaine (Lyon 5°) : la reconquête. Pour une meilleure protection des vestiges gallo-romains et une revalorisation de l'image du quartier P 07-10-99.

Bernard FOUCHER

N.D.L.R : la lettre, "P". précédant la date, indique la source de l'information donnée : LE PROGRÈS.

LE PILORI D'YVOURS... ou les tribulations d'un rarissime vestige de la justice d'antan.

Le quartier d'Yvours, était jusqu'à la fin du XIX^e siècle, un grand domaine constitué en majorité de terres agricoles, d'une saulaie et d'habitations.

Son histoire se lit dans la richesse de son patrimoine. On citera :

- la MAISON FORTE DU PÉAGE, rue du Stade à Irigny, dont l'origine de la première mention connue est de février 1283.
- le CHÂTEAU D'YVOURS, sur la D 15, à hauteur du "Dolmen", à Irigny, défiguré par ses propriétaires successifs et "qui est maintenant une maison carrée assez banale".
- la CHAPELLE SAINT-MARTIN, dans la ZAC d'Yvours à Irigny, reste le seul vestige d'une maison forte du XIV^e siècle.
- le PILORI D'YVOURS, qui était à l'angle de la rue des Martyrs de la Résistance et de l'autoroute A 457 à Pierre Bénite, a été construit à la fin du XVI^e siècle par le Seigneur d'Yvours. Les condamnés y étaient attachés par un collier de fer appelé carcan et livrés aux quolibets des passants.

Ce rarissime vestige de la justice d'antan, trois fois déplacé, est maintenant visible, à l'écart de son lieu de mémoire, dans le Parc Manillier, à côté de l'église, bd. de l'Europe à Pierre-Bénite.

Sources : CHRONIQUE D'IRIGNY, VILLAGE DU LYONNAIS. Tome 2, par Yves CHAUVIN, édité par l'Association Louis Dunand



R.M. *Le Pilori d'Yvours avant son second déplacement en 1983. (Photo Yves CHAUVIN)*

SAUVEGARDE & EMBELLISSEMENT DE LYON			Adhérez à :		COTISATIONS :
Président Jacques BONNARD 34, rue Marc Sangnier 69300 CALUIRE TEL : 04 78 08 24 23	Secrétaire Général Raymond MOTTE 32, imp. de Grange-Haute 69540 IRIGNY TEL : 04 78 46 07 47	Trésorier Jacqueline SAPIN 16, montée Soeur Vially 69300 CALUIRE TEL : 04 78 23 26 49		SAUVEGARDE ET EMBELLISSEMENT DE LYON	Membre ADHÉRENT : 150F - Euros : 22,87 Membre BIENFAITEUR ou PERSONNE MORALE : 700F - Euros : 106,71 JEUNE - ÉTUDIANT : 70F - Euros : 10,67
					CRÉDIT LYONNAIS Agence Victor Hugo Compte N° 050230 B

Siège : MAISON RHODANIENNE DE L'ENVIRONNEMENT.
32, rue Sainte-Hélène. 69002 LYON.